

Toute grande philosophie est invention de concepts et clarification de notions usuelles, visant à donner « un sens plus pur aux mots de la tribu ». Si les mots de Kant sont ainsi soit des termes techniques et scolaires (transcendental, schème), soit des mots usuels (sentiment, volonté), dans tous les cas, il s'agit de mots usés, parce qu'usités et dévalués tant par l'usage courant que par la tradition, oubliés chacun à leur façon de leur provenance. Qu'il s'agisse de mots communs ou de termes techniques, la philosophie redonne du sens à ce que la langue commune et la tradition scolaire ont oublié en le figeant dans une pseudo-évidence. Allant à l'originnaire, le maître de Königsberg ne recherche pas l'originalité. Ses mots ont force légiférante et en font le « scolarque » d'une époque. Ne pas se payer de mots c'est endurer la patience du concept dans un travail sur la langue visant à trouver le mot juste.

Comprendre Kant c'est donc en connaître le vocabulaire, car la précision terminologique est également soupçon à l'égard de la langue, étant admis que la langue de l'intuition intellectuelle nous est refusée. C'est pourquoi la critique de la raison est aussi une critique de la langue tant usuelle que savante, en les faisant jouer mutuellement l'une contre l'autre. Tantôt on reprend des mots de l'École pour clarifier des notions populaires, tantôt on se sert des mots de la langue commune pour éclairer d'un jour nouveau ce que la langue savante a obscurci. D'où ce va-et-vient entre le latin et l'allemand : Kant pense à la croisée de ces deux langues. Regrettant que la philosophie transcendantale soit difficilement accessible, il rédigea cependant des textes de « philosophie populaire ». A. Philonenko fait observer que la *Critique de la raison pure* et la *Critique de la raison pratique* ont été pensées en latin et écrites en allemand, ajoutant que seule la *Critique de la faculté de juger* a été véritablement pensée et écrite en allemand, et qu'il s'agit peut-être du premier grand livre de la philosophie allemande¹.

Entre le latin scolaire et l'allemand populaire, il faut faire travailler une langue qui doit se conquérir comme langue naturelle en se gagnant sur la langue formelle, sur une Caractéristique ou *Begriffsschrift*, auxquelles il faut substituer une terminologie, un vocabulaire philosophique. Ce problème Kant l'a posé dans toute son acuité en 1763 dans sa *Recherche sur l'évidence des principes de la théologie naturelle et de la*

1. *Science et opinion dans la Critique de la faculté de juger*, in *Sur la troisième Critique*, éd. D. Janicaud, L'Éclat, Combas, 1994.

morale, s'efforçant de démarquer l'écriture philosophique de l'écriture mathématique en opposant à la présentation mathématique qui se fait par signes et où la définition donne sans réserve l'objet dans l'intuition, la présentation philosophique qui doit trouver ses mots à même la langue. En effet, « dans la philosophie en général et dans la métaphysique en particulier, les mots tiennent leur signification de l'usage de la langue, excepté le cas où cette signification a été déterminée d'une manière plus précise par une restriction logique » (AK II, 285, P1, p. 228). Rejetant l'idée leibnizienne d'une algèbre de la pensée, Kant sait aussi que la philosophie n'est pas la langue des dieux, mais celle de celui qu'il nomme, s'adressant à Hamann, « un pauvre fils de la terre ». Il avoue que, s'il pense avoir réussi à donner à son lecteur la clarté discursive par concepts, il n'est pas parvenu à la clarté esthétique par intuitions, car l'éclaircissement ne pouvait alors qu'alourdir l'ouvrage¹. Si la langue critique se gagne dans le clair-obscur du discursif et de l'intuitif, on peut se consoler toutefois avec l'abbé Terrasson affirmant que « si l'on mesure la grosseur d'un livre non au nombre des pages, mais au temps dont on a besoin pour le comprendre, on pourrait dire de beaucoup de livres qu'ils seraient plus courts, s'ils n'étaient pas si courts² ». On peut alors dire avec G. Granel que Kant « n'a jamais rien produit — mais, beaucoup mieux, qu'il a simplement écrit », concevant la philosophie « comme un travail dans la langue³ ». Ce travail, c'est le vocabulaire de Kant.

1. *Critique de la raison pure*, Préface de la 1^{re} édition, AK IV, 12, P1, p. 731.

2. *Ibid.*

3. G. Granel, *Remarques sur le nihil privativum en son sens kantien*, in *Écrits logiques et politiques*, Paris, Galilée, 1990, p. 163, *sqq.*

Anthropologie

- Doctrine de la connaissance de l'homme traitée de manière systématique et qui peut être soit *physiologique*, concernant ce que la nature fait de l'homme, soit *pragmatique*, concernant ce que l'homme fait, peut ou doit faire de lui-même comme être libre.

- L'anthropologie pragmatique est une connaissance de l'homme comme citoyen du monde, monde ayant alors non un sens cosmologique mais un sens existentiel. Aussi faut-il distinguer entre connaître le monde, c'est-à-dire comprendre le monde dont on est le spectateur, et avoir l'usage du monde, c'est-à-dire entrer effectivement dans le jeu du monde. Il y a à cela trois difficultés : 1) quand on cherche à le connaître l'homme se dissimule, 2) quand il veut s'examiner lui-même, il ne parvient pas à une véritable connaissance, car il est perturbé par ses affects, 3) les circonstances de temps et de lieux produisent des habitudes, rendant difficile un jugement sur soi ainsi que l'idée qu'on doit se faire d'un homme. Kant nous dit que la nature particulière de la femme est objet de l'anthropologie bien plus que celle de l'homme, car seul le processus de civilisation permet à la femme de développer l'ensemble des qualités ayant un rôle civilisateur essentiel. La femme participe ainsi de cette ruse de la nature qui permet le développement de la culture.

- En faisant de la question de l'essence de l'homme la question fondamentale de la philosophie, Kant semble annoncer une mutation de la philosophie en anthropologie. Toutefois, le fait qu'il y ait une connexion entre métaphysique et anthropologie ne signifie en rien une fondation de la première sur la seconde. Kant ne nous propose qu'une anthropologie empirique qui, plus qu'une science, est une description considérant en sa *Didactique* la manière de connaître empiriquement l'homme intérieur et extérieur, et, en sa *Caractéristique*, la manière de connaître l'homme intérieur à partir de l'homme extérieur. Partant de la finitude de la raison humaine la philosophie critique pose la question de l'être de l'homme sans jamais la ramener à une simple description anthropologique, celle-ci présupposant bien au contraire une ontologie qui est aussi une analytique de la finitude.

(A, AK VII 119-22, P3 939-41)

Antinomie

- Si l'on appelle *thétique* un ensemble de doctrines dogmatiques, l'*anti-thétique* est un conflit entre des connaissances d'apparence dogmatiques, sans que l'on puisse accorder notre approbation à l'une plus qu'à l'autre. L'anti-thétique transcendantale est une recherche sur les causes et résultats de l'antinomie de la

raison pure qui est un conflit de la raison avec elle-même. Les antinomies sont produites par les Idées cosmologiques qui trouvent leur origine dans un syllogisme hypothétique et nous donnent l'idée d'une première hypothèse dans un rapport de causalité. Il y a là un conflit entre deux énoncés nécessaires qui s'opposent comme une thèse et une antithèse, chacun se démontrant par la réfutation de l'autre.

•• Les thèses des antinomies sont rationalistes et expriment l'aspiration de la raison à constituer une totalité, alors que les antithèses sont empiristes et aboutissent au scepticisme. Les deux premières antinomies sont dites *mathématiques*, car elles n'ont de sens que dans l'homogène : selon la quantité, la thèse pose un commencement du monde dans l'espace et le temps, alors que l'antithèse nie un tel commencement ; selon la qualité, la thèse affirme que la division aboutit à une réalité simple, alors que l'antithèse affirme que la division se poursuit à l'infini. Kant montre que la thèse et l'antithèse des antinomies mathématiques sont toutes deux fausses, car le concept de monde sur lequel elles s'appuient est contradictoire, puisqu'il est conçu à la fois comme une chose en soi et comme un phénomène spatio-temporel. Les deux dernières antinomies sont dites *dynamiques*, car elles se situent dans l'hétérogène. La thèse de la troisième antinomie affirme la nécessité d'une cause libre, alors que l'antithèse affirme que toute cause est conditionnée à l'infini. La thèse de la quatrième pose l'existence d'un être nécessaire, alors que l'antithèse nie une telle existence. La distinction phénomène-chose en soi permet de trouver une solution aux antinomies dynamiques et de dire que la causalité peut s'appliquer aux phénomènes comme causalité déterminée et à la chose en soi comme causalité libre. Ainsi un même événement peut-il avoir lieu dans le temps et relever du déterminisme naturel, tout en procédant d'une causalité libre et intemporelle.

••• Si les thèses des antinomies satisfont le besoin de la raison tant dans son intérêt spéculatif que pratique, étayant les fondements de la religion et de la morale, en revanche les antithèses, en dépit de leur intérêt spéculatif supérieur à celui du dogmatisme, ne satisfont nullement l'intérêt pratique. Ce jeu d'oppositions met à jour la structure logique de l'illusion transcendantale, qui fait que la raison pré-critique oscille entre dogmatisme et empirisme sceptique. Il correspond également à la logique de l'histoire de la philosophie. C'est ce qui permettra à Fichte de comprendre l'antinomie comme celle des systèmes philosophiques, et à Hegel de dire que Kant a vu en quoi la contradiction était immanente à la rationalité.

(CR, AK III 283-382, P1 1072-1192 ; Cr, AK V 113-9, P2 747-54 ; CJ, AK V 338-46, 385-95, P2 1126-35, 1178-90)

Aperception

- L'*aperception transcendante* est l'unité formelle de la conscience pure, se distinguant de l'*aperception empirique* qui est le sujet empirique, c'est-à-dire le sens interne ou le temps comme auto-affection de soi par soi.
 - Synthèse originaire assurant la liaison des représentations et l'unité de la conscience, elle empêche l'esprit d'être disséminé en des représentations multiples. Véhicule des catégories, le *Je pense* doit ainsi pouvoir accompagner toutes mes représentations, tous les phénomènes se rangeant sous l'unité d'une conscience qui n'est aucune conscience empirique particulière et en quoi consiste l'entendement comme pouvoir structurant constitué par l'ensemble des catégories.
 - Le sujet kantien est donc à la fois sujet empirique et sujet transcendantal. L'unité de la conscience étant purement logique, elle n'est jamais qu'une fonction, et le seul moi existant réellement est le moi empirique, singulier, objet d'une psychologie empirique. Kant est le premier à détruire le sujet substantiel de la métaphysique, dont il fait une illusion transcendante, pour établir une connexion entre le sujet et le temps. C'est ce qui permet à G. Deleuze de reprendre à ce propos la formule de Rimbaud « Je est un autre » : le moi passif et intratemporel se représente le sujet transcendantal comme un autre qui le détermine en son unité, l'activité du sujet transcendantal devant se refléter dans le temps pour produire un sujet empirique, un moi-objet donné à la conscience¹.
- (CR, (A) AK IV 87-94, P1 1417-27, (B) AK III 107-126, P1 851-62)

Apparence

- Il faut distinguer le phénomène ou apparition, comme objet d'intuition empirique, (*Erscheinung*) de l'apparence (*Schein*). Comme la vérité, celle-ci n'est pas dans l'objet intuitionné, mais dans le jugement porté sur l'objet pensé. Elle ne vient pas des sens, qui ne trompent pas, puisqu'ils ne jugent pas, mais obéit à une logique propre que l'on appelle *dialectique*. Si l'apparence logique se contente d'imiter la forme rationnelle de façon sophistique, l'apparence transcendante est la démarche qui nous entraîne au-delà de l'usage empirique des catégories. La dialectique transcendante consiste à en démonter le mécanisme pour dissiper les illusions auxquelles elle donne lieu.
- En dépassant les limites de l'expérience possible la raison sombre dans une illusion transcendante, naturelle et inévitable, car elle se pose des questions qu'elle ne peut éviter, mais auxquelles elle ne peut répondre. Cette illusion consiste à

1. *Sur quatre formules poétiques qui pourraient résumer la philosophie kantienne*, in *Critique et clinique*, Paris, Minit, 1993, p. 40 sqq.

produire des raisonnements dialectiques, qui sont des sophismes correspondant aux Idées transcendantes. En concluant du concept de substance à l'unité absolue d'une âme, la raison produit les *paralogismes* de la psychologie rationnelle. En concluant du concept de causalité à l'unité inconditionnée des conditions objectives dans le phénomène, la raison entre en conflit avec elle-même et donne lieu aux antinomies propres aux Idées cosmologiques. En concluant du concept de communauté à un être suprême, la raison produit l'*Idéal transcendantal* propre à l'Idée théologique.

••• En théorisant la métaphysique spontanée de la raison, Kant détruit la vieille métaphysique dogmatique, interdisant aussi bien la preuve rationnelle de l'immortalité de l'âme que celle de l'existence de Dieu : à une psychologie rationnelle se substitue une *métaphysique des mœurs* et à une théologie rationnelle une *théologie morale*, l'immortalité et Dieu devenant des *postulats* de la raison pratique, objets d'une *foi rationnelle* comme horizon de l'agir moral. Kant montre comment la démarche naturellement métaphysique de la raison et l'ensemble des représentations qu'elle produit et théorise reposent sur des structures de pensée inconscientes, puisque ce sont les structures catégoriales qui fondent les Idées et les syllogismes de la raison.

(CR, AK III 234-7, P1 1012-24)

A priori

• Est dit *a priori* ou *pur* ce qui ne dérive pas de l'expérience, par opposition à *a posteriori*, synonyme d'empirique. Sont *a priori* les formes de la sensibilité, espace et temps, qui sont les conditions sous lesquelles la sensibilité donne des objets à l'intuition, ainsi que les concepts de l'entendement, qui sont les règles permettant de penser l'objet.

•• Le problème de l'*a priori* suppose une théorie du jugement. Les *jugements analytiques* sont des jugements explicatifs où le prédicat est contenu dans le sujet, alors que les *jugements synthétiques* sont des jugements extensifs et donc *a posteriori*, où le prédicat apporte quelque chose qui n'est pas contenu dans le sujet. Kant découvre l'existence de jugements qui sont à la fois synthétiques et *a priori*, extensifs mais non empiriques. Les jugements mathématiques et, par extension, les jugements scientifiques sont synthétiques et *a priori*. On peut donc concevoir, contre Hume, une extension non empirique de la connaissance, sans pour autant réduire les vérités rationnelles à des tautologies, à la manière de Leibniz. Même si elle ne repose plus sur le seul principe d'identité la mathématique n'est pas pour autant une science expérimentale. Quant à la physique, elle repose sur une application de concepts purs au champ de l'expérience.

•• À la notion classique d'innéité se substitue celle d'*a priori* pour fonder l'objectivité. À l'idée d'une harmonie du sujet et de l'objet, la révolution copernicienne substitue l'idée d'une soumission nécessaire de l'objet au sujet. Dire que nous ne connaissons des choses *a priori* que ce que nous y mettons nous-mêmes revient à dire que le sujet humain est législateur et constitue l'objectivité. Une démonstration n'est plus une simple reconduction à l'identité, mais une construction ou législation par purs concepts soumise aux conditions de notre réceptivité. La science ne connaît donc que des phénomènes, elle est une activité proprement humaine et ne requiert plus comme pour le rationalisme classique un fondement théologique.

(CR, (A) AK IV 17-18, P1 761, (B) AK III 27-42, P1 757-76)

Art

- L'art se distingue de la *nature* comme le faire de l'agir : les produits de la nature sont des *effets*, ceux de l'art sont des *œuvres*. Comme habileté humaine il se distingue de la *science* comme la faculté pratique se distingue la faculté théorique. Il se distingue enfin de l'*artisanat* car, au lieu d'être mercantile, il est libéral : il est un jeu, une activité agréable en soi, alors que le premier est un travail, une activité pénible attirante par ses seuls effets et qui peut être imposée par la contrainte.

- Il faut distinguer l'*art mécanique*, qui se contente de réaliser un objet en s'appuyant sur un savoir-faire, de l'*art esthétique* qui vise au sentiment de plaisir. Celui-ci est soit un *art d'agrément*, dont la finalité est simplement la jouissance, soit les *beaux-arts* où le plaisir accompagne les représentations en tant que mode de connaissance. Les beaux-arts sont les arts du *génie*. Celui-ci se distingue du *cerveau*, caractérisant le savant qui procède par démonstrations et dont le savoir peut s'enseigner, donnant lieu à des découvertes et des progrès. Le génie est la faculté de donner des règles à l'art : son talent, consistant à produire ce pour quoi il n'est pas de règles déterminées, ne peut s'apprendre. Don de la nature, il se caractérise par son originalité et par l'exemplarité de ses œuvres, et c'est en tant que nature que le génie donne des règles à l'art.

- Le génie est la faculté des *Idées esthétiques* : si les Idées de la raison sont des concepts sans intuitions, les Idées esthétiques sont des intuitions pour lesquelles aucun concept n'est adéquat, exprimant l'inexprimable de l'Idée rationnelle dans la création d'une œuvre singulière. Kant ne considère plus ici le beau dans la perspective du jugement, mais dans celle de sa production. Subjectivité exceptionnelle inimitable et en attente de l'écho que lui renverra un autre génie, le génie produit une œuvre qui échappe à l'ordre du jugement et va même jusqu'à contester le goût. L'essence du génie est l'esprit (*Geist*) comme « principe vivifiant de l'âme (*Gemüt*) » qui embrase les facultés et rend l'imagination apte à produire

des Idées esthétiques transcendant la pensée conceptuelle. L'imagination pure comme unité de la spontanéité et de la réceptivité est ainsi l'origine de l'œuvre d'art, dépassant l'objet de l'expérience commune et les limites de celle-ci pour créer une autre nature supra-sensible. Éveillant la pensée par excès d'intuition, l'imagination est d'autant plus créatrice qu'elle est accueil de l'étant et consentement au paraître, de sorte que le génie ne saurait expliquer comment il procède, car il montre dans l'art ce qu'il a de plus original comme lui appartenant le moins. Rejetant l'intellectualisme, Kant refuse aussi le subjectivisme : ne procédant pas par concepts, la subjectivité de l'artiste est exceptionnelle, et l'on parle alors d'inspiration, précisément parce qu'elle n'est pas simplement subjective. (CJ, AK V 305-20, P2 1086-105)

Beau

- Le beau n'est pas le vrai car il n'en est pas de concept, bien qu'il plaise universellement. Il n'est pas l'agréable, bien qu'il soit l'objet d'une satisfaction pure ou désintéressée. Il n'est pas l'utile, bien qu'il présente une finalité formelle. Il n'est pas le bien, car il ne saurait produire une obligation. Dire « c'est beau », c'est toujours dire moins que « c'est vrai » ou « c'est bien » et toujours dire plus que « c'est agréable » ou « utile ». La beauté se caractérisant par la forme, elle sera d'autant plus pure qu'elle sera indépendante de tout contenu représentatif et l'on parlera de beauté *libre*, alors que la beauté *adhérente* est celle qui est soumise à une norme de la représentation.

- Le jugement de goût n'est pas un jugement de connaissance, mais un jugement réfléchissant consistant en un libre jeu de l'entendement et de l'imagination. L'objectivité du jugement esthétique est subjective, car seul le plaisir est posé comme universel et nécessaire. Réfléchissant la forme d'un objet, l'imagination la rapporte directement à l'entendement sans passer par un concept. Un tel accord subjectif des facultés définit le sens commun esthétique qui fonde la communicabilité du sentiment dans un plaisir pur à juger. Cet accord permet aux formes de la nature de symboliser les Idées, de sorte que le beau en présentant médiatement le supra-sensible soit symbole du bien et témoigne d'un accord de la nature et de la liberté. La faculté de juger esthétique donne lieu à une antinomie spécifique où la thèse pose que le jugement de goût ne se fonde pas sur des concepts, car on pourrait alors en disputer, en décider par preuves, alors que l'antithèse affirme que ce jugement se fonde bien sur des concepts, car sinon on ne pourrait même pas en discuter, prétendre à l'universalité. La solution consiste à dire que, même si les goûts et les couleurs ne se discutent pas au niveau de l'agréable, on peut néanmoins discuter du beau, sans pourtant pouvoir démontrer quoi que ce soit. Si le jugement de goût se fonde bien sur des concepts, il s'agit de